6e année — Ottawa et Hull, Lundi, 11 Fevrier 1884 — No. 35

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....$3.
do do quatre mois.. 1.00
do do un mois..... 0.35
Edt. Hebdomanaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire — "RELIGION ET PATRIE" — **F. MOFFET,** Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 11 Février 1884

COURRIER

Les honorables MM. Robertson et Taillon ont été élus par acclamation, samedi dernier.

Nous avons reçu un lettre de notre correspondant de Toronto Nous la publierons dans un prochain numéro.

Le gouvernement américain songe enfin à doter l'Alaska d'une forme de gouvernement. Ce territoire, comme on le sait, a été acheté de la Russie en 1867. Il compte une population totale de trente-cinq mille âmes ; sur ce nombre les blancs ne figurent que pour deux ou trois mille.

Son Excellence le marquis de Lansdowne et la marquise sont revenus de Montréal, samedi soir, avec leur suite. Leur séjour dans la métropole commerciale a été des plus agréables et l'accueil très cordial, et très enthousiastes. Notre gouverneur-général a laissé là-bas les meilleurs souvenirs et la meilleure impression.

La Cour Suprême commencera demain l'instruction de la cause de l'élection contestée de Bothwell. Il est vraiment temps que l'incertitude cesse, car M. Mills en ferait bien vite une menace. Depuis longtemps, bien longtemps déjà, le rédacteur de l'*Advertiser* de London n'entretient ses lecteurs que de M. Hawkins. C'est là son cauchemar.

Le *World*, de Toronto, journal indépendant, se prononce sans réserve aucune, en faveur du prêt de $22,500,000 à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. Un refus serait désastreux, et les banquiers, les marchands et les industriels sentiraient, dit-il, qu'un grand malheur menacerait le pays, si les travaux devaient être suspendus ou fort retardés. Donc, pas d'hésitation, conclue le *World*.

Les délégués de l'Union des cultivateurs de Manitoba et du Nord Ouest, demandent que le gouvernement leur donne une réponse par écrit. A propos de cette association, nous apprenons par les journaux de Manitoba, que ses membres prêtent serment de garder le secret des procédés et des délibérations. Ce serait donc une société secrete ? Et pourquoi transformer ainsi de paisibles cultivateurs en conspirateurs ?

Les délégués de Québec, Halifax et Saint-Jean, N. B., ont adopté une résolution demandant au gouvernement d'établir des communications directes, indépendamment du Grand Tronc, entre Québec et le chemin de fer Canadien du Pacifique, et de faciliter celles de Québec avec l'Intercolonial. Si l'on pense, disent les délégués, qu'il vaudrait mieux construire un pont, qu'on le fasse, mais que ce pont ne soit pas sous le contrôle d'une seule compagnie. Le port d'hiver du chemin de fer Canadien du Pacifique devrait être aussi, prétendent les délégués, dans les provinces maritimes.

Il y aura demain soir réunion du bureau des écoles séparées.

LA VERTU LIBERALE

Nous savions déjà que toute la politique, pour le parti libéral, se résumait à la possession du pouvoir, mais nous avions encore à l'apprendre de la bouche même des organes libéraux. C'est la *Patrie* qui se charge de ce soin. En parlant de M. Mowat qui, comme on le sait, n'a pas une majorité des plus fortes dans la chambre d'assemblée d'Ontario, la *Patrie* dit que les grandes majorités sont le cauchemar des ministères, mais qu'il en est bien autrement lorsqu'un ministre pour "apaiser la colère de ses amis n'a qu'à leur montrer, dans le voisinage immédiat, les froides régions de la gauche." Ce spectacle inspire toujours un peu de sagesse. On se dit qu'après tout il vaut mieux éprouver des déceptions par ci par-là que de s'exposer à tout perdre. Ce sont ses propres paroles de la *Patrie*. N'est ce pas que c'est édifiant la vertu libérale ?

LE CENS ÉLECTORAL

Le bill du cens électoral qui sera proposé à l'adoption du parlement pendant cette session vient d'être distribué aux députés.

Cet acte ne fait aucune distinction de sexe, et toute personne qui est dans les conditions suivantes peut aller aux polls déposer son bulletin de votation. Voici comment se lisent les principales clauses :

"Toute personne aura droit, à dater du 1er novembre 1815 de se faire inscrire sur la liste des électeurs et de voter à toute élection qui aura lieu dans ce district, si cette personne—

1. Est âgée de vingt et un ans révolus et si le présent acte ou aucune autre loi du Canada ne la déqualifie ou ne lui interdit de voter, et

2. Est sujet britannique de naissance ou par naturalisation ; et

3. Est propriétaire dans cette cité ou cette ville, ou partie de cité ou de ville, d'un immeuble d'une valeur réelle de trois cents piastres ; ou, étant sujet britannique et majeure,—

4. Est locataire d'un immeuble, dans une cité ou une ville, ou partie de cité ou de ville, et paie un loyer mensuel d'au moins deux piastres, ou un loyer trimestriel d'au moins six piastres, ou un loyer semestriel d'au moins douze piastres ou un loyer annuel d'au moins vingt piastres, et en a eu possession comme tel locataire pendant au moins un an immédiatement avant le premier jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt cinq, ou de toute année subséquente, et a réellement et de bonne foi payé une année de loyer pour cet immeuble à un taux non inférieur au taux susdit, etc.

Ces clauses s'appliquent particulièrement aux cités et villes, mais les conditions pour les campagnes different peu. Le paragraphe 5ème seul n'est pas semblable dans les deux cas. Dans les villes la valeur d'un immeuble occupé doit être de $300 tandis que dans les campagnes une valeur de $150 est suffisante.

Les fils de cultivateurs auront droit de voter à certaines conditions, mais les filles n'ont pas la même faveur. Les pêcheurs et propriétaires de bateaux et engins de pêche d'une valeur de $150 ont aussi droit de voter. Mais n'ont pas droit de voter :

"Toute femme mariée dont le mari est vivant.

Le juge en chef et les juges de la Cour Suprême du Canada, les juges en chef et les juges des Cours Supérieures dans les provinces du Caneda, et les juges de toutes autres cours.

Les reviseurs, officiers-rapporteurs et secrétaires d'élection, ainsi que tout individu qui en aucun temps, soit durant ou avant l'élection, est ou a été employé à cette élection ou à l'égard de cette élection, par un candidat ou par qui que ce soit, comme conseil, agent, procureur ou commis à un bureau de votation, etc ..... ; mais l'officier rapporteur pourra voter dans le cas d'égalité de voix entre les candidats, lorsque l'addition d'un vote permettrait à l'un de ces candidats d'être déclaré élu."

On voit que la liste de ceux qui n'ont pas droit de vote est courte. En étendant ainsi le droit de suffrage, le parti conservateur prouve qu'il a confiance dans le verdict du plus grand comme du plus petit nombre, du sexe faible, comme du sexe fort.

PRIERES PUBLIQUES

Hier, a été lu dans les églises catholiques de la ville, un mandement de Monseigneur d'Ottawa, promulguant un bref de Notre Saint Père le Pape, dans lequel Sa Sainteté demande à la chrétienté de prier pour le triomphe de l'église. Notre Saint Pere recommande la dévotion au Saint Rosaire. Monseigneur d'Ottawa invite les fidèles de son diocèse et les chefs de famille à prendre cette sainte pratique. Tous les dimanches, après les offices, on récitera dans les églises une partie du rosaire ou autres prières.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

—Les nouveaux édifices parlementaires seront terminés le 15 février prochain. La salle d'assemblée sera plus spacieuse et mieux éclairée que celle de Toronto.

—Demande sera faite à la prochaine session de la législature provinciale pour séparer les deux villes de West Lynne et d'Emerson, unies par un acte passé l'année dernière.

A la dernière assemblée de la société Saint Jean-Baptiste, il a été proposé par M. T. A. Bernier, secondé par l'honorable M. Larivière, que l'association Saint-Jean Baptiste de Manitoba a reçu avec plaisir l'invitation de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et qu'elle se fait un plaisir d'accepter.

—Lors de la prochaine session, le sergent d'armes de l'assemblée législative portera une nouvelle masse tout à fait semblable à celle de la chambre des communes d'Ottawa. Cette masse a été commandée chez M. Chanteloup, à Montréal, et sera ici à temps pour l'ouverture de la session. On dit aussi que le fauteuil, la toge et le chapeau de l'orateur seront neufs.

—James H. Emslie, courtier de Winnipeg, s'est suicidé, dimanche matin, à 11 heures, à Saint-Paul, E. U. Le défunt vint dans le pays en 1873, et avait su s'acquérir une très forte clientèle dans son état ; mais des embarras financiers causés par trop de spéculation au temps du *boom* ont amené chez lui le découragement et il a cru se débarrasser de son fardeau en s'ôtant la vie.

INONDATIONS

Les désastres causés par la crue de l'Ohio ont pris, aux États-Unis, le caractère d'une calamité publique.

Dans certaines rues de Cincinnati, il y a dix à douze pieds d'eau.

La ville de Cummunsville, dit une dépêche, semble flotter sur l'élément liquide.

Lawrenceburg, Ind., est à peu près submergé. Dans un rayon de dix milles, on ne voit que de l'eau.

Un tiers d'Aurora, Ind., est inondé.

A Newport, Kentucky, quelques édifices seulement sont restés à sec. On calcule que dans cette ville sept mille personnes sont sans abri aucun.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les localités où sévit l'inondation.

B. G. & CO.

COUPONS

UNE

REDUTION

DE 25 POUR CENT

Sera faite sur tous les Coupons depuis le *1er FEVRIER* jusqu'à ce qu'il soient tous vendus. Ce qui veut dire

A MOITIÉ PRIX

Les dames ne devront pas manquer cette occasion.

CONDITIONS COMPTANT
PAS DE SECOND PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES !
ROBES DE BUFFLES ! !

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de

M. TACKABERRY, 29 RUE SPARKS,

en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de $6 à $20, de de loupcervier, d'ours du nord et japonnais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupcervier. Mes capots en pelleterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACKBERRY,
Encanteur.

CONTRAT DE MALLE

DES soumission cachetées, adressées au maitre général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edingburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edingburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1.00 p. m. et 7.00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8.20 a. m., 1.20 p. m. et 7.20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edingburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vues, et des formules de soumiss on peuvent être obtenues aux bureaux de poste de New-Edingburgh et d'Ottawa au uu bureau du soussigné.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa.
17 Janvier, 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

ON DEMANDE

Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans une maison privée. S'adresser à Mme Bélanger, 284 rue Sussex. 1f

DES soumissions cachetées, portant la souscription "Habillements pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le soussigné.

On ne recevra que les soumissons qui seront faites sur ces formules. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du tota de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publiront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED WHITE,
Contrôleur
P. C. du M. O. N

Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS, PATINS, PATINS,

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Poumons.

PRIX
25 cts. et $1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par
H. O. DACIER, Ottawa.
14 mai 1m

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHTHERINE

— OU —

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le
DOCTEUR N. LACERTE.
Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

— OU —

TRESOR DES DYSPEPTIQUES

preparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez

ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa.
4 janvier 1884. 6m.

La Compagnie du Chemin de Fer

Canadien du Pacifique

BUREAU DU SECRÉTAIRE.
Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel suplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de

Cinq pour cent par annee

SERONT PAYÉS LE

LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

aux actionnaires inscrits à cette date.

Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall street, New-York, seront livrés le et après le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Cie, 63 William street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux États-Unis et en Canada. Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de MM. Morton, Rose & Cie, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 26 janvier, et seront réouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884

Par ordre des directeurs,
CHARLES DRINKWATER.
Secrétaire.

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE
LUNDI, 27 Septembre 1883.
Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Quebec		3.00 p.m	10.00p.m
Arrivée à Québec		9.50 p.m	6.30 a.m
Départ de Québec pour Montréal		9.15 a.m	10.00p.m
Arrivée à Montréal.....		4 05 p.m	6.30 a.m
Depart de Montréal pour St. Felix de Valois	5.15 p.m	.....	.....
Arrivée à St. Felix de Valois.....	8.20 p.m	.....	.....
Départ de St. Felix de Valois pour Montréal.	5.00 a.m	.....	.....
Arrivée à Montréal.....	8.50 a m	.....	.....

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.

BUREAU GENERAL : Québec.

BUREAU DES BILLETS : Nos. 143 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor Montréal.

QUEBEC : Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis.

A. DAVIS,
Surintendant.

1er Déc. 1882 1a